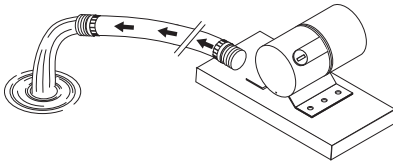




USE 1/2" HOSE (OR LARGER)

Use a reinforced hose on the inlet. The



INLET HOSE GOES IN THE WATER; OUTLET HOSE STAYS OUT OF THE WATER. MOTOR MUST STAY DRY

To prime the pump, fill the suction hose with water, put it back in the water source, dry your hands, and start the pump.

Make sure all inlet connections are tight (no air leaks) and the inlet hose is in the water. Make sure the end of the outlet hose is **not** under water. If the outlet is under water, the pump may not work.

Plug the cord into a 3-wire, 115 volt, 60 Hz, grounded A.C. outlet.

You should get water in 30 seconds or less. If not, refill the hose and repeat the process. If your pump does not prime on the second try, check the impeller and the inside of the pump head for wear. Replace as needed.

The motor must have air circulation around it for proper cooling. This pump will lift water 12'; trying to lift water more than 12' can cause the motor to run hot. The motor has a thermal overload which will stop it if it gets too hot. If the motor stops, allow it to cool for 30 minutes before trying to start it again.

UNPLUG THE PUMP

Unplug the pump before all the water is completely gone.

DO NOT RUN PUMP DRY!

PERFORMANCE

The pump will deliver 350 gallons/1325 liters per hour with an unrestricted discharge line. If the discharge line is restricted or raised and the pressure on the pump outlet port increases, it will pump less water.

NOTICE: This pump's motor has brushes. Inspect the brushes frequently; replace them if they're worn.

SYMPTOM	PROBABLE CAUSE(S)	CORRECTIVE ACTION
Pump stops without warning	Pump has overheated and thermal overload has tripped Discharge hose too long or discharge lift higher than 28'	Wait for overload to reset; pump will automatically restart Use shorter hose or reduce lift
Pump Won't Prime	Suction hose not full Suction hose too long or too small Worn impeller Suction leaks Suction hose kinked or coiled	Fill suction hose (see Page 4) Use 1/2" Suction hose, 25' long or less (the shorter the hose, the better) Replace impeller Replace hose washer, check for leaks in hose Straighten out suction hose
Pump leaks	Shaft U-cup seal leaks Cover O-Ring leaks	Replace pump Replace cover O-Ring
Pump runs, pumps little or no water	Worn impeller Bad motor brushes Bad U-cup shaft seal (pump will leak) Suction or discharge hose kinked or coiled	Replace impeller Replace motor brushes Replace pump Straighten out hose

Pump Head Assembly No. RP4940-22
includes Key Nos. 1 through 7.

Service Kit

Limited Warranty

F.E. MYERS warrants to the original consumer purchaser ("Purchaser" or "You") of the products listed below, that they will be free from defects in material and workmanship for the Warranty Period shown below.

Jet pumps, small centrifugal pumps, submersible pumps and related accessories	<i>whichever occurs first:</i> 12 months from date of original installation, or 18 months from date of manufacture
Fibrewound Tanks	5 years from date of original installation
Steel Pressure Tanks	5 years from date of original installation
Sump/Sewage/Effluent Products	12 months from date of original installation, or 24 months from date of manufacture

Our warranty will not apply to any product that, in our sole judgement, has been subject to negligence, misapplication, improper installation, or improper maintenance. Without limiting the foregoing, operating a three phase motor with single phase power through a phase converter will void the warranty. Note also that three phase motors must be protected by three-leg, ambient compensated, extra-quick trip overload relays of the recommended size or the warranty is void.

Your only remedy, and F.E. MYERS's only duty, is that F.E. MYERS repair or replace defective products (at F.E. MYERS's choice). You must pay all labor and shipping charges associated with this warranty and must request warranty service through the installing dealer as soon as a problem is discovered. No request for service will be accepted if received after the Warranty Period has expired. This warranty is not transferable.

F.E. MYERS SHALL NOT BE LIABLE FOR ANY CONSEQUENTIAL, INCIDENTAL, OR CONTINGENT DAMAGES WHATSOEVER.

THE FOREGOING LIMITED WARRANTIES ARE EXCLUSIVE AND IN LIEU OF ALL OTHER EXPRESS AND IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. THE FOREGOING LIMITED WARRANTIES SHALL NOT EXTEND BEYOND THE DURATION PROVIDED HEREIN.

Some states do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages or limitations on the duration of an implied warranty, so the above limitations or exclusions may not apply to You. This warranty gives You specific legal rights and You may also have other rights which vary from state to state.

This Limited Warranty is effective June 1, 2011 and replaces all undated warranties and warranties dated before June 1, 2011.

F.E. MYERS

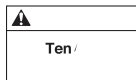
293 Wright Street, Delavan, WI 53115

Phone: 888-987-8677 • Fax: 800-426-9446 • www.femyers.com

In Canada: P. O. Box 9138, 269 Trillium Dr., Kitchener, Ontario N2G 4W5

Phone: 519-748-5470 • Fax: 888-606-5484

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



UTILISER UN TUYAU SOUPLE DE 1,3 CM (1/2 PO) (OU PLUS GROS)

Utiliser un tuyau souple renforcé sur le côté admission. Cette pompe doit être installée à moins de 3 mètres (10 pieds) au-dessus de la source d'eau, et à moins de 7,6 mètres (25 pieds) d'un côté ou l'autre de la source d'eau. Le tuyau souple de refoulement doit être aussi court que possible, soit 7,6 mètres (25 pieds) de long maximum.

Veiller à ce que la rondelle dans la garniture d'admission soit hermétique. Si ce joint n'est pas étanche et cause des fuites d'air, la pompe ne fonctionnera pas.

**NE PAS FAIRE FONCTIONNER LA POMPE
À SEC!**

Monter la pompe fermement sur une plate-forme stable.

GARDER LES TUYAUX SOUPLES AUSSI DROITS QUE POSSIBLE.

Pour réduire le frottement, ne pas enrouler ni pincer les tuyaux souples. Si le pompage est effectué d'un puits ou d'un ruisseau, élever le tuyau d'aspiration de quelques centimètres du fond pour éviter d'aspirer du sable, du limon ou du gravier (les corps étrangers mettront l'impulseur hors d'état). Installer l'accessoire d'aspiration (fourni) de façon à protéger la pompe contre les grosses matières solides.

AVIS : Monter l'accessoire d'aspiration à l'extrémité de la voie d'aspiration et le placer à une profondeur minimum en eau de 12,7 mm (1/2 po) au point le plus bas

INCIDENTS	CAUSE(S) POSSIBLE(S)	REMÈDES
La pompe s'arrête sans avertissement	La pompe a surchauffé et le dispositif de protection contre les surcharges thermiques s'est déclenché Le tuyau de refoulement est trop long ou la hauteur de refoulement est supérieure à 28 pieds	Attendre qu'il se réenclenche; la pompe redémarrera automatiquement En utiliser un plus court ou abaisser la hauteur
La pompe ne s'amorce pas	Le tuyau d'aspiration n'est pas rempli Le tuyau d'aspiration est trop long ou trop petit L'impulseur est usé L'aspiration fuit Le tuyau d'aspiration est pincé ou enroulé	Remplir le tuyau d'aspiration (Se reporter à la page 10) En utiliser un de 1/2 pouce et de 25 pieds maximum (Le plus court possible est préférable) Remplacer l'impulseur Remplacer la rondelle du tuyau; s'assurer que le tuyau ne fuit pas Redresser le tuyau d'aspiration
La pompe fuit	La coupelle d'étanchéité de l'arbre fuit Le joint torique du couvercle fuit	Remplacer la pompe Remplacer le joint torique du couvercle
La pompe fonctionne, mais ne débite que très peu ou pas du tout	L'impulseur est usé Les balais du moteur sont défectueux La coupelle d'étanchéité de l'arbre est défectueuse (La pompe fuira) Le tuyau d'aspiration est pincé ou enroulé	Remplacer l'impulseur Remplacer les balais du moteur Remplacer la pompe Redresser le tuyau

Garantie limitée

F.E. MYERS garantit au consommateur initial (ci-après appelé l'« Acheteur ») que les produits énumérés dans les présentes sont exempts de défaut de matériau et de fabrication pendant la durée de la garantie à compter de la durée des garanties indiquées ci-dessous.

Pompes à éjecteur, petites pompes centrifuges, pompes submersibles et tous les accessoires connexes	<i>Selon le premier terme atteint :</i> 12 mois à compter de la date de la première installation ou 18 mois à compter de la date de fabrication
Réservoirs en fibre de verre	5 ans à compter de la date de la première installation
Réservoirs sous pression en acier	5 ans à compter de la date de la première installation
Produits de puisard/d'égout/d'effluents	12 mois à compter de la date de la première installation ou 24 mois à compter de la date de fabrication

Nos garanties ne s'appliquent pas aux produits ayant fait l'objet de négligence, d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise installation ou d'un manque d'entretien adéquat. Sans aucune limitation des présentes, la garantie des moteurs triphasés submersibles sera nulle et non avenue si ces moteurs sont branchés et fonctionnent sur le courant monophasé par l'intermédiaire d'un déphaseur. Il faut également noter que les moteurs triphasés doivent être protégés par un relais de surcharge tripolaire thermocompensé à déclenchement extrêmement rapide du calibre recommandé, sinon la garantie sera nulle et non avenue.

Le seul recours de l'Acheteur et la seule responsabilité de F.E. MYERS consistent à réparer ou à remplacer (au choix de F.E. MYERS) les produits qui se révéleraient défectueux. L'Acheteur s'engage à payer tous les frais de main d'œuvre et d'expédition du produit couvert par sa garantie et de s'adresser au concessionnaire-installateur ayant procédé à l'installation dès qu'un problème est découvert pour obtenir un service sous garantie. Aucune demande de service en vertu de sa garantie ne sera acceptée après expiration de la durée de sa garantie. Ces garanties ne sont pas transférables.

F.E. MYERS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT OU FORTUIT QUEL QU'IL SOIT.

LA GARANTIE LIMITÉE SUSMENTIONNÉE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES ET TACITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. LA GARANTIE LIMITÉE SUSMENTIONNÉE NE DOIT PAS ÊTRE PROLONGÉE AU-DELÀ DE LA DURÉE PRÉVUE AUX PRÉSENTES.

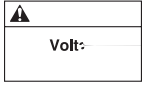
Certains états, territoires et certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou fortuits, ni les limitations relatives à la durée des garanties tacites.

Par conséquent, il se peut que les limitations ou les exclusions stipulées dans les présentes ne s'appliquent pas dans ce cas. Ces garanties accordent des droits juridiques précis, bien que l'on puisse bénéficier d'autres droits, selon la province, le territoire ou l'état dans lequel on réside.

La présente garantie limitée est entrée en vigueur le 1er juin 2011 et remplace toute garantie non datée ou antérieure à cette date.

F.E. MYERS
293 Wright Street, Delavan, WI 53115

**INFORMACIÓN SOBRE
LA SEGURIDAD**



USE UNA MANGUERA DE 1/2" (O MAYOR)

Use una manguera reforzada en la admisión. La bomba debe estar a menos de 10 pies por encima y a menos de 25 pies a un lado de la fuente de agua. Asegúrese de que la manguera de salida sea lo más corta posible - 25 pies de largo o menos.

Inspeccione la arandela en el accesorio de admisión, para verificar que esté hermético. La bomba no funcionará si hay fugas de aire desde esta unión.

¡NO PERMITA QUE LA BOMBA FUNCIONE EN SECO!

Instale la bomba en forma segura sobre una plataforma estable.

MANTENGA LAS MANGUERAS LO MÁS RECTAS POSIBLES

Para reducir la fricción, no enrolle ni curve las mangueras. Cuando bombee desde un pozo o desde un arroyo, eleve la manguera de admisión unas pulgadas por encima del fondo, para evitar aspirar arena, sedimentos o guijarros (que pueden

LA MANGUERA DE ADMISIÓN
VA DENTRO DEL AGUA;
LA MANGUERA DE SAL

SÍNTOMA	CAUSA(S) PROBABLE(S)	MEDIDA CORRECTIVA
La bomba se detiene sin advertencia	La bomba se ha recalentado activando el dispositivo de protección contra sobrecarga térmica	Esperar hasta que el dispositivo de protección contra sobrecarga térmica se reposicione; la bomba se volverá a encender automáticamente
	La manguera de descarga es demasiado larga o la altura de descarga es mayor que 28 pies	Usar una manguera más corta o reducir la altura
La bomba no ceba	La manguera de aspiración no está llena	Llenar la manguera de aspiración (consultar la Página 16)
	La manguera de aspiración es demasiado larga o demasiado pequeña	Usar una manguera de aspiración de 1/2", de 25 pies o menos de largo (cuanto más corta sea la manguera, mejor)
	El impulsor está gastado	Reemplazar el impulsor
	Hay fugas en la aspiración	Reemplazar la arandela de la manguera, verificar que no haya fugas en la manguera
	La manguera de aspiración está torcida o enrollada	Enderezar la manguera de aspiración
La bomba tiene fugas	La junta de estanqueidad	Reemplazar la bomba



Garantie limitée

F.E. MYERS garantit au consommateur initial (ci-après appelé l'« Acheteur ») que les produits énumérés dans les présentes sont exempts de défaut de matériau et de fabrication pendant la durée de la garantie à compter de la durée des garanties indiquées ci-dessous.

	<i>Selon le premier terme atteint :</i>
Pompes à éjecteur, petites pompes centrifuges, pompes submersibles et tous les accessoires connexes	12 mois à compter de la date de la première installation ou 18 mois à compter de la date de fabrication
Réservoirs en fibre de verre	5 ans à compter de la date de la première installation
Réservoirs sous pression en acier	5 ans à compter de la date de la première installation
Produits de puisard/d'égout/d'effluents	12 mois à compter de la date de la première installation ou 24 mois à compter de la date de fabrication

Nos garanties ne s'appliquent pas aux produits ayant fait l'objet de négligence, d'une mauvaise utilisation, d'une mauvaise installation ou d'un manque d'entretien adéquat. Sans aucune limitation des présentes, la garantie des moteurs triphasés submersibles sera nulle et non avenue si ces moteurs sont branchés et fonctionnent sur le courant monophasé par l'intermédiaire d'un déphaseur. Il faut également noter que les moteurs triphasés doivent être protégés par un relais de surcharge tripolaire thermocompensé à déclenchement extrêmement rapide du calibre recommandé, sinon la garantie sera nulle et non avenue.

Le seul recours de l'Acheteur et la seule responsabilité de F.E. MYERS consistent à réparer ou à remplacer (au choix de F.E. MYERS) les produits qui se révéleraient défectueux. L'Acheteur s'engage à payer tous les frais de main d'œuvre et d'expédition du produit couvert par sa garantie et de s'adresser au concessionnaire-installateur ayant procédé à l'installation dès qu'un problème est découvert pour obtenir un service sous garantie. Aucune demande de service en vertu de sa garantie ne sera acceptée après expiration de la durée de sa garantie. Ces garanties ne sont pas transférables.

F.E. MYERS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE INDIRECT OU FORTUIT QUEL QU'IL SOIT.

LA GARANTIE LIMITÉE SUSMENTIONNÉE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES ET TACITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. LA GARANTIE LIMITÉE SUSMENTIONNÉE NE DOIT PAS ÊTRE PROLONGÉE AU-DELÀ DE LA DURÉE PRÉVUE AUX PRÉSENTES.

Certains états, territoires et certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages indirects ou fortuits, ni les limitations relatives à la durée des garanties tacites.

Par conséquent, il se peut que les limitations ou les exclusions stipulées dans les présentes ne s'appliquent pas dans ce cas. Ces garanties accordent des droits juridiques précis, bien que l'on puisse bénéficier d'autres droits, selon la province, le territoire ou l'état dans lequel on réside.

La présente garantie limitée est entrée en vigueur le 1er juin 2011 et remplace toute garantie non datée ou antérieure à cette date.

F.E. MYERS

293 Wright Street, Delavan, WI 53115

T él. : 888-987-8677 • T éléc. : 800-426-9446 • www.femyers.com

Au Canada : P. O. Box 9138, 269 Trillium Dr., Kitchener, Ontario N2G 4W5

T él.: 519-748-5470 • T éléc.: 888-606-5484

